

Rapid Learning - 45 minutes

Code
701068

Durée
45
minutes

Tarif Inter*
267 €
HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Avocats - Notaires - Collaborateurs de l'étude notariale - Gestionnaires de patrimoine - Conseillers en gestion de patrimoine - Juristes

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

- Un large panel d'activités interactives?

- Se former où et quand on veut?

- S'arrêter et reprendre sa formation à sa guise?

- Une attestation de suivi ou de réussite téléchargeable sur toutes nos solutions

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un module 100% à distance à faire à son rythme
- Des activités ludiques et interactives
- Un quiz de fin de module pour valider les acquis
- Une formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des apprentissages

SATISFACTION ET EVALUATION

- Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre module de formation e-learning.

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée

Objectifs pédagogiques

- Définir la qualité d'héritier
- Choisir l'option successorale
- Appliquer les règles légales de la dévolution de la succession

Programme du module digital

- Validité d'accès aux ressources e-learning : en vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès aux ressources e-learning pendant une durée de 3 mois à compter de l'obtention des identifiants.

Définir la qualité d'héritier

- Les qualités requises pour succéder
- La saisine successorale

Choisir l'option successorale

- Les principaux délais
- Les différents choix de l'option successorale :
 - ▶ L'acceptation pure et simple et la question des actes pouvant être accomplis sans prendre la qualité d'héritier
 - ▶ L'intérêt et les difficultés pratiques liées à l'acceptation à concurrence de l'actif net
 - ▶ La renonciation et la révocation de la renonciation

Appliquer les règles légales de la dévolution de la succession

- La dévolution en l'absence de conjoint
- La dévolution en présence du conjoint
- La bonne compréhension du module sera évaluée par un quiz de fin

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

